

CIBLE

Ville

La décentralisation est une excellente réforme. Encore faut-il que l'Etat puisse continuer à jouer son rôle, quant au maintien ou au rétablissement des conditions générales de la justice sociale, par ses incitations, par ses subventions comme par les décisions qu'il peut prendre à défaut de volonté cohérente sur le plan local.

La loi d'orientation sur la ville conçue par Michel Delebarre traduit cette nécessité : il faut se féliciter de la réforme des concours financiers versés par l'Etat aux communes, qui permettra une répartition plus équitable des subventions entre riches et pauvres, et aussi du renforcement du rôle des préfets en ce qui concerne la politique de l'habitat.

Mais il faudrait, pour que cette politique soit vraiment cohérente, que l'effort porte aussi sur le logement social. Or ce secteur va faire l'objet de sévères restrictions budgétaires. Quand donc la politique économique et sociale cessera-t-elle d'être soumise aux dogmes stériles des Finances ?

FAMILLE DE FRANCE

La continuité assurée



Beatrix

**Portrait
d'une reine**

(p. 3)

Tiers-monde

**Le réveil
des exclus**

(p. 6/7)



Portrait d'une reine de fer

Certes protocolaire, cette visite a néanmoins permis d'éclaircir les positions françaises et néerlandaises en matière de politique européenne. Pourtant, si le séjour en France de la souveraine batave n'a guère éveillé l'attention des médias, tous ceux qui l'ont approchée ont pu mesurer son professionnalisme, et ses réelles qualités de chef d'Etat.

Béatrix règne depuis bientôt onze ans, et visiblement elle aime son métier. Certes le style a changé depuis l'abdication en 1980 de la reine Juliana, laquelle aimait partager le plat de harengs avec les marins du port d'Amsterdam, ou traversait sa capitale en bicyclette. Pour Béatrix, la monarchie ne doit plus rien devoir à un certain paternalisme. Elle sait enfourcher sa bicyclette mais ne dédaigne pas pour autant le carrosse d'or qui, chaque troisième mardi de septembre, la conduit au Binnenhof de La Haye où elle ouvre solennellement le Parlement. « Ce n'est pas une fonction acquise une fois pour toutes. C'est une tâche que personne ne demanderait à remplir. On en voit bien la splendeur extérieure, mais on discerne rarement la charge et le renoncement constant qu'elle impli-

Pour la première fois de son règne, la reine Béatrix des Pays-Bas - accompagnée de son mari le prince Claus - a effectué une visite d'Etat en France.

que » dit la souveraine de son métier. Forte personnalité, dotée d'une intelligence exceptionnelle et vive, la reine - troisième femme de la dynastie d'Orange à monter sur le trône des Pays-Bas depuis un siècle - a fait de l'efficacité une valeur cardinale de son règne. D'ailleurs, elle ne craint pas de souligner qu'elle « ne cherche pas la popularité à tout prix. Elle est superficielle, futile et éphémère. J'attends plutôt la confiance et la sympathie de mes concitoyens ».

Et les Néerlandais sont chaque jour plus nombreux à admirer cette « reine-orchestre », bourreau de travail, qui chasse l'information à la source en rencontrant les forces vives du pays - sans témoin -, qui compulse ses dossiers tard dans la nuit dans un souci extrême de perfectionnisme. Béatrix est à juste titre considérée aux Pays-Bas comme « une reine de fer ». Derrière son sourire charmeur, ses manières franches et exquises, sa mise en plis impeccable, elle cache un regard scrutateur, sonde les cœurs, suscite confidences et doléances. Et elle agit ! Ainsi, cha-

que année, elle inspecte un ministère, « pour observer la mise en pratique des lois et politiques votées par le Parlement. Je crois qu'il est important que ceux qui sont responsables de la politique gouvernementale - les ministres - voient ce que je vois et entendent ce que j'entends... j'aime voir les choses par moi-même, examiner comment fonctionnent les rouages dans le pays, étudier minutieusement les problèmes que rencontrent les Néerlandais dans leur vie quotidienne, et bien sûr, je focalise mon attention sur les problèmes sociaux, car je suis la reine de tous, des plus humbles aussi ».

Avec l'aide de son mari, le prince Claus, - dont elle dit volontiers qu'il est son guide et son conseiller - la reine réussit l'exploit de se consacrer toute entière et à son rôle de chef d'Etat et à sa vie familiale. Il suffit pour s'en convaincre de feuilleter son agenda, noirci de longs mois à l'avance ! « Plus elle a mal à la tête, plus elle sourit ; de sorte que personne n'ait à souffrir de son indisposition » dit plaisamment son fils aîné

et héritier, Guillaume-Alexandre, vingt-trois ans.

La monarchie néerlandaise a sans nul doute gagné en force sous l'impulsion de la reine Béatrix. La monarchie n'a plus rien d'une institution décorative. Elle a su lui donner un nouveau souffle, la rendre plus active, et plus investie dans la vie de la nation. Il est vrai que la reine a une conscience très aiguë de son rôle. « La monarchie a valeur de symbole ; elle n'a de signification que si elle remporte l'adhésion de la quasi-totalité de la population néerlandaise qui considère que c'est une institution utile, et qui trouve ce régime bénéfique au pays. Avant tout, la monarchie repose sur le soutien du peuple, sans lequel elle ne pourrait plus fonctionner ». Avec son souci permanent de relier la tradition et la modernité, Béatrix a su se montrer fidèle à la devise des Orange : Je Maintiendrai.

Stéphane BERN

Stéphane Bern, grand connaisseur des monarchies européennes est l'auteur de deux livres :
- *L'Europe des rois, étude approfondie et vivante des dix monarchies existant actuellement.* Prix franco 162 F.
- *Les Couronnes de l'exil, dix portraits de souverains en exil, dont certains pourraient bien jouer à nouveau un rôle important.* Prix franco 141 F.

bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement de trois mois (90 F), 6 mois (165 F), un an (240 F), de soutien (400F)*
(*) Encadrez la formule de votre choix

NOM : Prénom :

Adresse :

Profession : Date de naissance :

ROYALISTE, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris - CCP 18 104 06 N Paris

royaliste

SOMMAIRE : p. 2 : Portrait d'une reine de fer - p. 3 : Famille de France : la réconciliation - p. 4 : Lettres mortes - Michel Rocard et le nouvel élan - p. 5 : Le pape et les puissances - p. 6/7 : Le réveil des exclus - p. 8 : Le salut des nations - Monarchistes dans la Révolution - p. 9 : Les aventures de la liberté - p. 10 : Western ou documentaire ? - Un enfant sage - p. 11 : Action royaliste - p. 12 : Démocratie, constitution, royauté.

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
☎ (1) 42.97.42.57
Dir. de la publication : Yvan AUMONT
Comm. part. 51700 - ISSN 0151-5772
Diffusion NMPP - Imprimé en France

La réconciliation

Le jeudi 17 mars, Mgr le comte de Clermont a annoncé publiquement la fin de la longue querelle entre lui et son père. Une très heureuse nouvelle que le dauphin de France a commentée dans Paris Match.



■ Une photo que les Français attendaient ...

Tout s'est passé avec simplicité et discrétion. A l'occasion du vernissage d'une exposition de ses toiles, le prince Henri a annoncé que le chef de la Maison de France, malheureusement absent pour des raisons de santé, le confirmait dans son titre de comte de Clermont et donnait à sa femme Micaela le titre de princesse de Joinville.

Dans un entretien accordé à Robert Serrou (1), Mgr le comte de Clermont s'est longuement expliqué sur le malentendu qui avait existé dès son enfance entre lui et son père, et sur l'échec de son premier mariage. Après avoir exposé les circonstances de sa destitution d'identité, lors de son remariage, le prince héritier a montré pourquoi la cérémonie de titulature de ses fils Jean et Eudes en 1987 à Amboise fut une « heure de vérité » et le prélude à la réconciliation en dépit des apparences. Il fallait en effet rappeler que « dans une déclaration à la presse annonçant ces titulatures, mon père a confirmé que son fils Henri, donc moi-même, n'en restait pas moins le dauphin de France. Dans la famille de France, il y a les lois fondamentales, et les usages. Ces derniers sont l'effet de la société du moment. Henri IV a divorcé. Mais cela ne s'appelait pas divorce, mais « répudiation ». Le comte de Paris ne touchera jamais aux lois fondamentales, donc à la succession par primogéniture qui me revient. A partir de là, les relations entre lui et moi sont devenues plus humaines, plus régulières, plus affectueuses... »

SERVIR

Puis le Dauphin de France a souligné le sens politique de l'unité retrouvée : « Si je suis prince de France, c'est pour accomplir quelque chose,

pour servir mon pays. Et l'un des premiers moyens, c'est l'unité de la famille. Sinon, comment parler de l'unité de la France ? La première étape est en train de s'accomplir. Pour le reste, j'ai créé le « Centre d'études et de recherches sur la France contemporaine dans la tradition royale », une association faite pour étudier et analyser les grands courants qui animent la société française dans tous les domaines et pour mettre en relief ce qu'apporterait la dimension royale à la vie démocratique moderne. »

Répondant à la question de la restauration monarchique, Mgr le comte de Clermont a très justement mis les choses au point : « Je n'envisage pas de « rétablir », mais souhaiterais que puisse s'instaurer, et j'insiste sur ce mot, une royauté moderne et démocratique, à la ressemblance du système espagnol. Chaque pays a sa

propre spécificité ; celle de la France doit être son humanisme et, en corollaire, la liberté. Concrètement, un roi, en France, doit pouvoir permettre que, dans l'arène politique, les différences nécessaires ne tournent pas à « l'affrontement des lions contre les chrétiens », comme dans les jeux du cirque romain. Un roi, en France, doit aussi permettre que chaque individu se sente concerné par le service de la France dans la mesure de son ambition et de ses capacités propres. Je voudrais rappeler ici que la liberté, trop souvent perçue et acceptée comme un laxisme

D'accord avec nous ?

Alors adhérez à la N.A.R. !

Yvan AUMONT

à tous les niveaux, comporte dans sa réalité le sens du devoir de chacun envers la société qui lui donne les moyens de s'accomplir. Mille ans d'Histoire m'ont façonné dans cette prise de conscience : servir la France.»

ASSUMER

Quel pourrait être la voie de cette instauration royale ? Le prince héritier répond que « la Constitution de la Vème République pourrait, sans transition, convenir à une royauté constitutionnelle démocratique et parlementaire. Mon père pense que la résurgence de la royauté n'est pas pour sitôt et qu'il faudrait de grands bouleversements pour que les Français fassent appel à nous. Mais je suis frappé par la désaffection de nos concitoyens envers le monde politique. Entre ce dernier et la nation, il y a un grand vide. Ce rôle suprême, peut-être me sera-t-il donné un jour de pouvoir l'assumer. »

La vocation de service est tranquillement assumée, le projet clairement indiqué ainsi que les moyens qui permettront de l'atteindre... Point n'est besoin de commenter ces déclarations. Nous y retrouvons les principes constamment affirmés par le comte de Paris et qui fondent notre engagement royaliste : la tradition et la modernité, la royauté comme couronnement de la démocratie, comme clef de voûte de la Constitution actuelle et comme garantie d'un régime parlementaire équilibré. C'est dire combien nous sommes heureux de voir s'exprimer cet accord profond, tant personnel que politique et dynastique, entre le prince Henri et le chef de la Maison de France.

(1) Paris-Match daté du 14 mars 1991.

Lettres mortes

Pure coïncidence : au moment où la guerre du Golfe commençait, la grande querelle de l'orthographe était enterrée. C'est en effet le 17 janvier que l'Académie française, qui avait dans un premier temps approuvé la réforme, a publié une Déclaration en forme de mise au point. La vénérable institution « rappelle » en effet que le Document officiel portant sur diverses modifications de l'orthographe n'est pas une réforme. On transforme, mais on ne réforme pas, puisque le Document officiel que l'Académie avait approuvé n'avait qu'une valeur indicative. C'est à prendre ou à laisser, au gré du client. De ces explications emberlificotées résulte un savant dégradé :

- d'une part, le Document sus-nommé « ne contient aucune disposition de caractère obligatoire. L'orthographe actuelle reste d'usage, et les « recommandations » du Conseil supérieur de la langue française ne portent que sur des mots qui pourront être écrits de manière différente sans constituer des incorrections ni être jugés comme des fautes ».

- d'autre part, l'Académie « estime qu'il y a avantage à ce que lesdites recommandations ne soient pas mises en application par voie impérative et notamment par circulaire ministérielle ». Ce qui signifie que les « recommandations » resteront... lettre morte.

Sagement, l'Académie s'en remet à l'usage et comme les recommandations sont peu connues et pas du tout diffusées, on devine ce qu'il adviendra de la vraie-fausse réforme envisagée. Un enterrement de première classe.

Y.L.

**Minitel 36 15
AGIR.NAR**

Michel Rocard et le nouvel élan

Le premier ministre n'est pas sans projets. Mais se donne-t-il tous les moyens pour réaliser le « nouvel élan » souhaité par le président de la République ?

Pendant la guerre du Golfe de mauvais esprits, qui n'étaient pas tous dans l'opposition, confiaient en sourdine que le premier ministre avait pratiquement disparu. Mais ne pas se trouver sur le devant de la scène politique ne signifie pas qu'on est inexistant. Ainsi, Michel Rocard a veillé au bon fonctionnement de l'Etat tout en préparant un certain nombre de projets qu'il a récemment exposé au *Monde* (1).

Fidèle à sa méthode, le premier ministre veut avancer pas à pas, dans la concertation et si possible avec le consensus le plus large possible. C'est ainsi qu'il veut parvenir à la maîtrise des dépenses de santé, et qu'il envisage d'aborder la question des retraites, à partir du Livre blanc qui sera publié dans quelques semaines. Il lui faudra aussi défendre devant le Parlement trois projets importants, qui avaient été annoncés par le président de la République : d'une part l'établissement d'une plus grande solidarité entre les communes, d'autre part le projet de statut sur la Corse, enfin un grand projet de loi sur la politique de la ville qui aura trois volets : « loger, protéger, intégrer ». D'autres projets seront soumis au Parlement, notamment celui qui concerne les écoutes téléphoniques dont on parle depuis des décennies...

Le premier ministre a d'autre part réaffirmé son refus d'une « régulation absolue par l'argent » en soulignant l'importance d'une « gestion qui valorise le service public et refuse la pure régulation par le marché de ce qu'il ne sait pas faire ; par exemple l'hospitalisation publique ou les améliorations qualitatives du



système scolaire », le maintien en état des grands équipements publics et « l'aspect qualitatif de l'égalité des chances ». Mais le premier ministre a reconnu que « nous ne tenons pas de notre corps de philosophie et de croyance un ensemble homogène de références et de valeurs suffisant pour remplacer la régulation par l'argent par autre chose qui soit suffisamment accepté. » C'est dire que le socialisme est aujourd'hui dépourvu de projet global de société, dont la formule de l'économie mixte tient lieu. Mais l'économie mixte existait bien avant l'arrivée des socialistes aux affaires, et s'il faut se féliciter de cette construction empirique systématisée par le gaullisme, il est permis de vouloir aller plus avant. Or le « nouvel élan », aussi nécessaire soit-il, ne s'inscrit manifestement pas dans une visée à long terme, dans un « modèle » capable de mobiliser les énergies. Michel Rocard a le courage

de reconnaître cette vérité vieille de plusieurs années. Mais le temps est venu de dépasser ce triste constant : en politique comme ailleurs, l'auto-critique ne peut tenir lieu de vertu.

Les bonnes intentions sont incontestables et nombre de projets gouvernementaux sont en mesure de susciter l'adhésion. Il reste que le premier ministre est resté d'une discrétion extrême sur deux points capitaux :

- Tout en déclarant que le chômage (9% de la population active) demeure son « obsession », Michel Rocard n'a pas indiqué comment il envisageait de réduire de façon décisive ce taux excessivement élevé.

- Aucun changement n'a été annoncé quant aux principes et aux orientations de la politique économique. Tout en réaffirmant son hostilité à l'idéologie du marché, le premier ministre semble rester dans une optique néolibérale, notamment en ce qui concerne les finances publiques.

De cette vision conservatrice résulte un paradoxe dangereux. Alors que le « nouvel élan » suppose une impulsion décisive de l'Etat, alors que la lutte contre le chômage et l'inégalité exige une politique économique et financière active, alors que la récession nous guette, on nous annonce une politique d'économies budgétaires qui limiteront les indispensables interventions étatiques et qui risquent d'accroître nos difficultés économiques.

Encore une fois, la situation du ministre des Finances ne peut être calquée sur celle de la ménagère. Si celle-ci doit éviter de dépenser plus qu'elle ne gagne, le déficit budgétaire est bénéfique dès lors qu'il est correctement financé. Le jour où M. Bérégovoy aura compris cela, nous aurons fait un grand pas...

Sylvie FERNOY

(1) 7 mars 1991.

Le pape et les puissances

Alors que l'on reconnaît à Jean-Paul II un rôle majeur dans la libération de l'Est européen, on ne lui accorde que peu de crédit sur le Golfe. Ses interventions ont été pratiquement ignorées hors de la péninsule. Or, vis-à-vis des musulmans, il passe pour être le seul à avoir sauvé l'honneur de l'Occident.



On ne nous le demande d'ailleurs pas.

Ceci signifie d'abord que le dialogue interreligieux, qui n'est possible qu'entre les plus libéraux de chaque camp ne suffit pas. L'Eglise n'a pas d'interlocuteur dans l'Islam. Même le Calife de la Porte n'était pas un Souverain Pontife. Décentralisé, l'Islam est aussi un système politique et religieux à la fois. Le Vatican a la chance d'avoir la capacité étatique mais il a besoin des Etats comme hier de la France pour garantir les capitulations pour les chrétiens tout au long

de l'Empire ottoman. Au Liban, le Vatican ne pouvait se limiter à la seule communauté catholique, mais devait situer son intervention au niveau de l'Etat tout entier.

Inversement, il serait illusoire pour un Etat de croire résolu le problème avec l'Islam dès lors qu'aurait été désigné un interlocuteur jugé représentatif de la communauté. La solution concordataire, celle des imams fonctionnaires des républiques musulmanes de l'URSS méconnaît les différences entre l'Islam d'un côté, judaïsme et églises chrétiennes de l'au-

tre. De même que tous les « réveils » religieux ne se valent pas, de même notre laïcité n'aura jamais le même sens dans un cas ou dans l'autre.

Parmi les puissances, les politiques qui se dessinent semblent désarmées devant ce type de conflits pouvant surgir entre tenants d'une Jihad et d'une Croisade aussi mythiques dans leur esprit l'une que l'autre. Elles se situent toutes à l'extérieur du phénomène proprement religieux. Moscou dont les derniers efforts diplomatiques n'ont fait que révéler qu'il n'existait aucune alternative sérieuse à la « nouvelle pensée », doit jouer dans le jeu iranien, et peut-être turc demain, une politique dont en d'autres temps elle aurait gardé le contrôle. Washington ne connaît que la politique sécuritaire du « cordon sanitaire » ou des régimes militaires islamiques comme au Pakistan et si possible demain en Irak. Quant à nous, après avoir joué hier des minorités (alaouite, maronite, druze), nous donnons trop souvent l'impression de ne vouloir côtoyer que nos semblables, francophones, laïcs, démocrates (tronqués puisqu'en aucun cas notre vision républicaine de la démocratie ne s'accorderait avec un succès électoral islamiste). Dans ce dialogue avec les masses et les pouvoirs musulmans, comme le Pape a besoin des Etats, reconnaissons que les Etats ont besoin de références religieuses, ou éthiques si l'on a peur d'autres mots. Ceci est vrai des Occidentaux, d'Israël et de l'Islam lui-même. Mais les grands réformateurs ne sont jamais venus de l'extérieur. Ils ont surgi du plus profond de chacune des croyances et de leurs civilisations. Dispositifs politiques, règles morales, en découleront mais ne précéderont pas.

Yves LA MARCK

Noël Cannat

Le réveil des exclus

● **Royaliste : Pourriez-vous retracer l'itinéraire qui vous a conduit à publier ce livre sur l'exclusion ?**

Noël Cannat : Les idées que j'exprime sont le fruit de trente années d'expérience de terrain à l'écoute des agriculteurs français puis des ruraux et des déshérités urbains dans des pays « en développement » d'Afrique, d'Amérique et d'Asie.

Entre 1954 et 1956, j'ai fait un premier tour du monde au cours duquel je me suis découvert des affinités profondes avec par exemple les villageois indiens, cambodgiens, mexicains. J'ai essayé un peu plus tard de retrouver en France ce sentiment d'être dans le vrai, ce contact avec des « semblables », et pendant dix ans, j'ai participé à des actions de développement en milieu rural, en Bretagne, en Provence, en Alsace. J'ai compris que le monde rural avait conservé quelque chose de fondamental que notre culture positiviste avait tendance à rejeter en opposant sans appel à la linéarité du progrès qui a fait le monde moderne, le cercle sans issue d'une tradition paysanne forcément rétrograde. En 1970, au cours d'une mission de six mois pour les Nations Unies, j'ai découvert en Corée du Sud la réalité des bidonvilles, ces quartiers urbains marqués par la précarité où, chassés par la dynamique linéaire de l'industrialisation, les gens de la campagne venaient tenter leur chance. J'ai ensuite travaillé dans de nombreux pays (Afrique noire, Maghreb, Proche-Orient, Caraïbes, etc) où des enquêtes approfondies m'ont permis de développer cette intuition première qu'il y avait une injustice profonde dans l'image que les classes dominantes (elles-mêmes soumises aux modèles occidentaux) se font de leurs propres peuples et surtout des ruraux. C'est en effet une grande erreur que de se représenter les sociétés rurales comme enfermées dans le

cercle immuable des saisons qui leur dicteraient des comportements incurablement routiniers. L'esprit de progrès existe dans les sociétés dites traditionnelles, le développement existe réellement. Après un quatrième tour du monde accompli en 1983, j'ai compris qu'on assiste depuis le milieu des années 70, à une montée en puissance de la volonté collective, à un éveil des exclus plus de trois milliards de personnes à ne compter que les paysans pauvres et les pauvres urbains).

● **Royaliste : Quelles sont les causes de cet éveil ?**

Noël Cannat : C'est vers 1980 que le taux d'accroissement annuel moyen de la population mondiale a cessé de croître. Ce renversement de tendance manifeste l'addition de milliards de décisions individuelles dont le support psychologique a fait surface au milieu des années 70. C'est à cette époque que dans un contexte irrigué comme jamais par une information verbale accessible à tous grâce à la radio (transistors), tout un travail social mené depuis plusieurs décennies a porté ses fruits. En Asie d'abord, puis en Amérique du Sud, en maintenant en Afrique, des hommes de toutes confessions, chrétiens, musulmans, animistes, bouddhistes, se sont engagés auprès des pauvres pour les aider à s'informer, à se mobiliser, à s'organiser pour prendre eux-mêmes leurs affaires en main. On voit travailler côte à côte dans des organismes qui ont parfois gardé le nom de l'institution protestante ou catholique des débuts, des clercs et des laïcs, certains sans religion affirmée, dont l'oecuménisme au sens large est fondé sur la certitude qu'il y a vraiment quelque chose à attendre des pauvres, que c'est à partir de leurs besoins qu'il faut réinventer toutes les structures de nos sociétés.

● **Royaliste : Pourriez-vous nous donner des exemples ?**

Noël Cannat : J'ai rencontré au Bangladesh un professeur d'économie, le Dr Mohamed Yunus qui, dégoûté de l'inutilité pratique de son propre enseignement s'est mis vers 1974 à chercher ce qui pouvait être utile aux pauvres, pour aider son peuple directement. Il a commencé par assister de ses deniers pour qu'il puisse investir, un voisin qui fabriquait des tabourets de bambou ; ce voisin l'a exactement remboursé ce qui lui a permis de faire des prêts à d'autres personnes en cherchant les règles adaptées à leur condition. Comme les banques classiques persistaient à exiger d'eux des garanties qu'ils ne pouvaient offrir, il a obtenu du gouvernement l'autorisation de créer sa propre banque sur des principes différents. En 1989, cette banque, la Grameen Bank, était implantée dans 12.000 villages, avec 531.000 membres. La Grameen Bank ne prête qu'aux villageois pauvres et sans garantie, mais à condition qu'ils se présentent par groupe de cinq : deux d'entre eux reçoivent un prêt, les

trois autres savent qu'ils auront le leur quand les premiers auront remboursé... On remplace les garanties réelles par une garantie sociale et le système fonctionne si bien que les remboursements atteignent le taux record de 99% ! Les prêts sont minimes mais suffisants pour acheter un bœuf, une barque, ouvrir un commerce : « des gens qui ne croyaient n'être rien, constate Yunus, découvrent qu'ils peuvent changer la vie... ». Un mécanisme bancaire a été ainsi réinventé en fonction des besoins et des capacités des pauvres.

C'est une des exigences majeures du présent : si la société mondiale continue à fonctionner uniquement selon des procédures inventées par et pour les riches, elle va vers un élargissement gravissime du fossé entre les hommes creusé par l'inertie des mécanismes financiers.

Je rentre d'Haïti. Là aussi j'ai rencontré un homme remarquable. Directeur du Centre culturel du Valois, à Compiègne, au début des années 70, il a démissionné pour préparer un CAP de menuisier. Il a vécu de ses mains comme artisan menuisier

pendant dix ans. Envoyé en Haïti par la CEE au début des années 80, pour gérer un fonds de projets ruraux de six millions de dollars, il a fait des prêts à des artisans qui avaient besoin de s'équiper, il a créé des banques d'outils où les paysans sans terre peuvent louer pour une somme minime la serpette où le pic-croix qui lui permettront de s'embaucher pour une tâche occasionnelle. Il a lui aussi inventé des règles sur la façon de faire ces prêts et d'aider les micro-entreprises dans les bidonvilles et les campagnes. C'est avec de semblables germes de croissance - et je pourrais citer bien des cas semblables en Inde, aux Philippines, en Thaïlande, au Mali (où une ONG, CEPAZE, joue un rôle de premier plan dans l'outillage villageois) - que s'amorce le vrai développement par la voie d'un éveil de la conscience collective.

Malheureusement, les gouvernements n'ont pas encore compris la nécessité de ces nouvelles formes d'aide et le rôle positif de leurs promoteurs. Ainsi en Inde, les autorités offrent des prêts classiques pour la création de PME et leur taux de remboursement ne dépasse pas 40%, parce que ces offres s'adressent aux classes moyennes, très individualistes, où dans l'anonymat urbain, s'est affaibli le sentiment de dignité qui rend chacun attentif à la considération des autres. Il est bien connu que tant dans les villages que dans les bidonvilles, ce sont les pauvres qui remboursent le mieux, et c'est à eux qui ont le plus besoin de crédit (« un droit humain fondamental », dit Yunus) que le système bancaire conçu pour les riches s'obstine à demander le plus de garanties. Grâce à ces nouveaux processus décisionnels, on arbitre des intérêts divergents en réduisant les coûts sociaux et les coûts économiques des aménagements.

C'est ce que me disent partout les témoins qui vivent dans les villages, les bidonvilles, les catalyseurs sociaux, les financeurs spontanés (non institutionnels) : il existe dans toutes les populations déshéritées une volonté rationnelle d'organiser le milieu (et si possible avec les moyens les plus modernes) mais selon une approche traditionnelle, non technocratique, la communauté essayant de façon très existentielle de se situer par rapport à elle-même, par rapport aux autres et par rapport à la nature.

Ainsi, les milliards d'hommes et de femmes qui n'ont pas le niveau de vie des Occidentaux, qui subsistent dans des conditions difficiles, ont une extraordinaire capacité de réinvention de ce que l'Occident a créé au cours des deux derniers siècles, qui peut à long terme leur communiquer un dynamisme que nous ne soupçonnons pas. L'approche rationnelle des Lumières a clarifié le monde et réduit notre dépendance vis-à-vis du milieu naturel, mais en multipliant les exclus et en mettant en danger la survie de tous. C'est que la nuit est inséparable du jour : l'approche intuitive, le sens de la nature, l'écoute des autres, la prise en compte des choix affectifs, sont des aspects de la connaissance aussi nécessaires que la pensée logique au sens strict.

Leur méconnaissance conduit nos sociétés noyées dans une grande abondance de signes, à l'échec du sens (dont témoigne entre autres le suicide des jeunes). Nous sommes bien dans « l'ère du vide » dont parlait Lipovetsky, mais il ne faut pas la regarder comme une fatalité, encore moins comme la marque d'une certaine distinction « fin de race » : si l'ère du vide est une forme de la modernité, ce n'est pas la seule puisqu'il peut exister une réinvention de la société par des gens qui ont gardé une approche naïve et spontanée. L'observation de Lipovetsky porte sur quelques centaines de millions de nantis, mais les exclus sont des milliards : dès lors qu'on leur procure les moyens nécessaires (petits prêts, petit outillage), ils peuvent reprendre tout l'apport de l'Occident en le taillant à leur mesure.

● **Royaliste : Comment analysez-vous la logique de l'exclusion ?**

Noël Cannat : Il y a toujours eu des exclus, et la réflexion m'a fait comprendre que l'exclusion est un effet du développement. Il n'y a de développement que dans la mesure où l'on s'efforce de réduire pour la maîtriser la complexité du monde. Il faut pour cela un minimum de croissance, de moyens techniques. L'écriture met en signes tout ce qu'il y a de plural et de polyvalent dans une pensée nourrie du savoir de la vie ; elle permet de tracer des cartes, des programmes ; elle exclut les illettrés. L'un des modes d'action des communautés de quartiers déshérités est de convaincre l'autorité de quitter

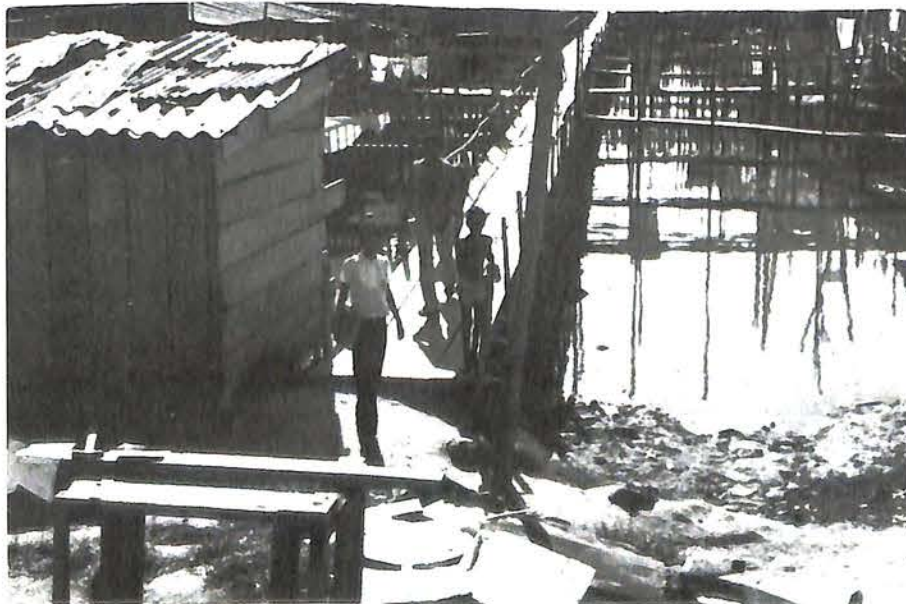
ses cartes et ses courbes pour venir voir le territoire où se trouvent des gens, des maisons, des lieux de cultes qui ne figurent pas sur le plan d'urbanisme.

Dans les bidonvilles, la première revendication concerne le foncier : tant qu'on redoute à chaque instant d'être expulsé, on ne peut pas aménager, on vit dans la fange, aucun développement n'est possible. Il y a, à la racine de toute exclusion, une sorte d'impérialisme technologique chez les bénéficiaires du progrès qui ne veulent plus raisonner que dans les termes de ce progrès même, en refusant de prendre en compte d'autres modes d'insertion de l'homme dans son milieu naturel : il s'agit d'un refus de la diversité dont on vient de conjurer certains aspects menaçants, qui conduit à terme à l'ankylose et à la perte de la faculté d'inventer. Au-delà de tous les artifices techniques, on ne trouvera la clé d'un développement durable qu'en faisant systématiquement appel au point de vue des exclus.

● **Royaliste : Les efforts et les progrès que vous décrivez permettent-ils de transformer les structures sociales et politiques ?**

Noël Cannat : Oui. La réussite des petits groupes dont je parle crée un enthousiasme formidable dans les quartiers, dans les villages : les gens comprennent vraiment que leur union fait leur force. L'important au démarrage est de multiplier les succès, si minces soient-ils (obtenir l'installation d'une boîte à lettres, de latrines, d'un centre de santé), parce que le succès donne confiance et que la confiance se répand à l'intérieur du pays par des chemins souterrains, de groupe à groupe, de métier à métier. Il s'agit de lever la chape de plomb que les mafias criminelles font peser par la terreur, et seuls des groupes confiants et unis peuvent en trouver la force. Les implications politiques sont certaines et le rôle de l'opinion internationale peut être ici déterminant. Après des décennies de travail souterrain, on voit des dictatures s'effondrer brutalement, par exemple à Haïti. D'autres résistent comme en Birmanie. Les dangers de détournement de l'initiative populaire sont nombreux, mais on ne les écartera pas en s'en tenant à une approche technocratique.

Propos recueillis aux Mercredis de la NAR



■ Dans les « favelas » brésiliennes.

Le salut des nations

Heureuse surprise : « la vengeance des nations » d'Alain Minc ne tient pas ses promesses. Minc ne nous a pas donné le pamphlet qu'annonçaient ses articles et le titre choisi.

Certes il n'aime pas le catholicisme polonais, pré-fère Mazowiecki à Walesa et Gorbatchev à Soljenitsyne, mais cela ne va guère au-delà de quelques railleries de collégien. L'agressivité du titre compense le lissé du discours. Le retour des nations était trop neutre. Mais la vengeance des nations requerrait un autre souffle, celui du Dieu vengeur de l'Ancien Testament. Minc a beau noircir à plaisir ses scénarios du pire, il ne pouvait sans se renier adopter le langage de ses adversaires.

La vengeance des nations, c'est le châtiement, l'expulsion des esprits mauvais des possédés de Dostoïevski, une oeuvre de rédemption de ce qui fut réprimé, pourri, arraché à la mémoire. C'est autre chose et bien plus qu'une querelle de serbo-croates, un chahut d'enfants de choeur à coups de goupillon ou un exode de tsiganes. Minc élude. La liquidation de l'empire soviétique, l'effacement de la guerre froide, « la disparition de la question sociale » le touchent plus que la chute du communisme athée, les conséquences que la cause. Il campe à la périphérie du problème et donc aussi de la nation. Sa raison lui interdisait un manichéisme simpliste. Il ne peut faire autrement que d'admettre que la nation est incontournable. A contrecœur, il prend sur lui. Finalement, il rend à la nation plus qu'il ne lui prend. Ses réserves ne trompent pas. Ses conclusions n'ont pas la superbe de ses essais précédents. N'est-ce pas « la résurrection du Politique », même si c'est pour mettre en garde contre la dérive de notre monarchie républicaine, « la



■ Alain Minc.

bonne vieille monarchie, instance d'arbitrage et d'ordre pour la société entière », vers une « mythologie du Chef » ? N'est-ce pas « l'invention du nouvel État-nation », même si c'est pour l'opposer à une version archaïque avec laquelle la moderne doit pourtant composer ?

Il ne faut pas laisser l'exclusivité de l'idée nationale à Le Pen, dit-il opportunément, mais il lui abandonne volontiers le discours sur les fins et les valeurs sous prétexte... de quoi au juste ? Cette intelligence, cette faculté de compréhension, qui lui inspirent ses pages parmi les plus vraies sur l'immigration, semblent inhibées dès qu'elles abordent certains domaines. « Cours, camarade, le vieux monde est derrière toi ! ». Il te ratrape.

Yves LA MARCQ

Alain Minc - « La Vengeance des nations » - Ed. Grasset - Prix franco 115 F.

Monarchistes dans la Révolution

Partisans du roi et d'une Révolution qu'ils voulaient terminer, monarchiens et triumvirs ont connu un échec qui était porteur d'avenir.

Longtemps, l'attention accordée aux vainqueurs provisoires de la Révolution française a réduit les autres acteurs de la période au rôle d'éléments négatifs d'un mouvement dialectique dont le sens ultime était clair. Une histoire libérée des préjugés militants et des reconstitutions idéologiques permet aujourd'hui d'étudier sans passion les principes et les tentatives de ceux qui ont voulu, après avoir fait la Révolution, l'inscrire dans des institutions solides pour mieux en fixer le terme.

Les monarchiens (Mounier, Malouet, Lally-Tollendal) figurent parmi ces modérés, ainsi que les Triumvirs (Lameth, Barnave, Duport) qui animent le club des Feuillants. Ils veulent à la fois le roi et la Révolution, dans un pacte renouvelé qui garantirait la liberté des citoyens, l'équilibre des pouvoirs et une autorité royale qu'ils estiment nécessaire. Ce monarchisme ne doit rien à la nostalgie ni, malgré les dires de leurs adversaires, à la courtoisie. « N'oublions jamais que nous aimons la monarchie pour la France, et non la France pour la monarchie » écrivait Mounier...

Tout à tour, ils défendront le veto royal, le régime représentatif fondé sur le bicaméralisme, puis, après Varennes, le principe monarchique lui-même. Le colloque (1) qui a été consacré à ces théoriciens de la monarchie limitée, et notamment à Mounier et à Barnave, montre l'intelligence de leurs analyses et de leurs propositions qui demeurent d'une actualité frappante : le bicaméralisme a prévalu depuis la Constitution de la 3^e République, le régime d'Assemblée a fait la preuve de ses méfaits et

les prérogatives du chef de l'Etat ont été clairement établies en 1958.

Cette actualité des monarchistes de la Révolution française aurait gagné à être plus systématiquement étudiée. Ce léger regret n'enlève rien à la qualité des contributions des historiens réunis à Vizille - celles de Robert H. Griffiths (1) et de William Doyle sur Mounier, de Pasquale Pasquino sur la théorie de la « balance du législatif », de Robert Chagny et de Patrice Gueniffey sur Barnave, de Ran Halévi sur l'échec des Feuillants, sans oublier l'introduction de François Furet. Une mention toute particulière doit être faite de l'étude de Mona Ozouf sur « Barnave et la Reine » à partir de la correspondance par laquelle l'homme qui a sauvé Louis XVI après Varennes presse désespérément la Reine de comprendre et de changer...

Y. LANDEVENNEC

(1) *Terminer la Révolution*. Sous la direction de F. Furet et de Mona Ozouf. P.U.G. 1990. - Prix franco 110 F.

(2) cf. du même auteur : *Le Centre perdu, Malouet et les monarchiens*. P.U.G. 1988. 137 F.



■ Lally-Tollendal

Les aventures de la liberté

Il fallait ce titre sartrien à cette histoire « subjective » des intellectuels pour signifier que la part de passion, de contingence, d'errance est essentielle même lorsque la recherche de la vérité et l'intransigence prétendent tout commander. Y a-t-il d'ailleurs possibilité dans ce domaine d'une histoire objective ? On peut en douter. Ce serait au détriment d'une compréhension qui relève d'une forme d'art, de la petite musique des âmes, d'une écriture romanesque qui palpite au rythme de l'histoire. En d'autres termes, Bernard-Henri Lévy était prédisposé à s'engager dans ce récit du siècle parce qu'il y est lui-même engagé de toutes les fibres de sa sensibilité, avec ses enthousiasmes, ses partis pris et son désir de tout percer de l'intérieur pour aller jusqu'au bout des être et des événements. Mais avant même cela, il y a autre chose dont je m'étonne de ne pas retrouver l'écho dans tout ce qui paraît autour du livre ou se dit à propos des émissions de télévision que l'auteur a conçues autour du même thème. Le rapport que l'écrivain retient avec son sujet n'est pas d'abord celui de l'essayiste si brillant soit-il, mais du héros stendhalien qui a toujours brûlé d'enter dans l'épopée de ses rêves, celle qui fascine ses grands anciens et se déroule en ce lieu où convergent jusqu'à se confondre l'écriture et l'action dans le siècle.

Au commencement il y a bien sûr Malraux, l'exemple type, tant sont indissociables en lui l'appétit de l'artiste et l'énergie du militant, jusqu'à brouiller les pistes de la réalité et de la fiction. Comment ne pas discuter l'analogie avec le jeune normalien qui commence sa carrière par un voyage au Bengla Desh en révolution, là même où l'auteur de *La Condition humaine*, recruté d'âge et d'honneurs, avait voulu renouer avec la fièvre héroïque de ses débuts ? Que l'on ne croit pas, surtout, qu'il n'y ait pas de solides convictions là-dessous. Un certain goût pour la théâtralisation de la vie n'empêche pas l'authenticité de l'engagement. Le témoignage de Paul Nothomb établit avec certitude le sérieux et l'efficacité du « colonel » de la guerre d'Espagne.

B.H.L. est fidèle à lui-même, à ses combats d'hier. Il reprend ici certains dossiers qui lui valurent controverses et répliques acerbes. Il y a quelque chose d'intraitable chez lui qui se réclame de la mission de l'intellectuel depuis l'affaire Dreyfus et se fonde sur le service de l'universel. Mais il est assez lucide pour faire sa propre autocritique lorsqu'il s'est laissé entraîner à des débordements pour le moins intolérants. Une des marques du livre est d'ailleurs sa grande liberté de ton, son aisance, sa variété de registres.

Que dire des aventures elle-mêmes ? Deux démarches s'opposent, celle des émissions et celle du livre. La première, synthétique, donne le sentiment d'une cohérence globale de l'histoire des idées. La seconde, analytique, est beaucoup plus problématique. Elle parcourt et se perd dans les dédales biographiques et finit par donner l'impression que tout est amoncellement de détails. Et s'il faut quand même donner un point de vue global sur la marche des idées et la genèse des concepts c'est une approche hégélienne qu'on aboutira : « C'est une histoire lente. Gluante. C'est une histoire tout en résistances et en retours. En ruses et en remords. C'est une histoire aveugle, sans projet ni vrai retour, où on avance en reculant et recule en avançant. C'est une sorte de reptation où l'on voit un concept progresser, se retirer, se rétracter même, se nouer, s'enrouler autour de lui-même et se déployer à nouveau avant le retournement suivant ».

Les deux démarches ont leur intérêt. La synthétique interroge sur la façon dont la pensée saura se saisir du siècle qui vient, armée de la morale de ses aventures. Pragmatique après tant d'errances et d'aveuglement, saura-t-elle être assez forte contre la durée qui s'annonce ? L'analytique, plus intimiste, est une incessante confrontation avec ces écrivains singuliers qui continueront au-delà des temps révolus à tisser nos univers intérieurs. Bernard-Henri Lévy, parvenu à son âge d'homme, ne connaît pas d'autre moyen de se confier qu'en convoquant autour de lui « l'église invisible » qui constitue sa « famille la plus décisive ».

De là cette vaste enquête, cette recherche jamais assouvie qui tente parfois d'arracher à l'oubli ses fragiles secrets, cette discussion ardente pour déterminer les responsabilités des uns et des autres ; pour comprendre sans excuser, parfois pour condamner en meilleure connaissance de cause. Deux écrivains, étrangement fraternels, bénéficient peut-être de l'attention la plus grande, de la réflexion la plus poussée : Drieu et Malraux. A l'auteur de *Gilles*, il n'est rien pardonné. Implacable, le procureur a tout relu, surtout ce qu'on ne relit jamais et qui établit une ambiguïté sans appel. Et pourtant, quelle attention passionnée aux méandres d'une vie, à ses fragilités - « alors que le séducteur est, d'habitude, un homme fatal, alors qu'il pose à l'homme de fer, irrésistible et arrogant ; alors que tout son charme est de dominer de faibles femmes, Drieu ne cesse là aussi de dire que la faiblesse c'est lui ». Quelle générosité dans la perplexité, et pour finir quelle lucidité pour laquelle il faut quelque courage : « L'indulgence de la gauche face à Drieu. Cette incroyable sympathie dont il a bénéficié de bout en bout ? Eh bien c'est ça. Nous y sommes. Lors même qu'ils ferraillaient et s'anathémisaient l'un l'autre, ces gens demeuraient fondamentalement complices. Ce fascisme qui nous semble, à nous, aberrant et monstrueux, cet hitlérisme qui incarne, et tant mieux ! l'horreur définitive et absolue, il apparaissait comme un mode d'une substance commune ».

Ce n'est qu'une des facettes d'un livre qui multiplie les rencontres et par touches successives, de Zola à Althusser, nous conte le roman des intellectuels, c'est-à-dire de ces écrivains ou de ces théoriciens qui interrompent le cours d'une oeuvre pour se vouer à la chose publique et incarner la conscience politique de leur temps. Mais encore une fois, l'intérêt de ces *aventures de la liberté* est de faire éclater les cadres de l'essai pour la libre confrontation intérieure d'un écrivain qui évolue au milieu des autres dans un univers qui est le sien, avec une complicité totale. Ce qu'on appelle histoire subjective n'est rien d'autre que l'appropriation de quelque chose qui est moins transformé que percé de lumière, une sorte de recherche du temps perdu qui restitue à la vie morte l'éclat d'un présent revécu. Sans cette intimité avec les autres, un chapitre aussi réussi - et un peu étourdissant - comme celui sur le rôle, en littérature, des femmes qui n'écrivent pas, est inimaginable. On peut préférer certains passages à d'autres, être en désaccord ici ou là - trouver que Pierre Boutang est mal traité et Clavel trop elliptique - il faudrait accorder qu'il s'agit d'abord d'un livre vrai, qui s'efforce de casser les masques.

Gérard LECLERC

Bernard-Henri Lévy, *Les aventures de la liberté*, Grasset.



Western ou documentaire ?

Danse avec les loups n'est pas le film génial célébré par toute la presse. Disons qu'il est, plus modestement, un très bon documentaire sur le peuple indien, mais il est un piètre western.

Ce film est un excellent documentaire sur les Indiens d'Amérique. Il donne l'occasion de découvrir leur façon de vivre selon le rythme des saisons, leur habitat, leurs coutumes vestimentaires et culinaires, leur organisation politique qui n'a rien à envier à nos démocraties, leurs langues, les querelles entre tribus voisines... Cette réhabilitation cinématographique du peuple indien n'est plus une nouveauté depuis les années 50 (*Fort Apache* de John Ford). Le piège - que Kevin Costner ne parvient pas toujours à éviter - en est de donner dans le mythe du bon sauvage. *Danse avec les loups* est aussi une bonne illustration des difficultés rencontrées par les colons américains (du moins par ceux qui n'étaient pas animés d'intentions belliqueuses) pour entrer en contact avec les Indiens et franchir les barrières de leurs préjugés.

Quant au scénario (un héros nordiste, le lieutenant Dunbar, choisit d'être affecté dans un poste frontrière du Far-West où il se trouve successivement confronté à la solitude, à la découverte des Sioux et où, suite à un parcours quasi-initiatique, il se révèle à lui-même) il est surtout le moyen de pratiquer une compilation de thèmes développés dans d'autres westerns.

Pour ce qui est de la réalisation, ce que la presse considère comme un renouvellement du genre est en fait une négation du western. En effet, le western, pour être crédible et mettre en valeur les paysages, doit multiplier les panoramiques et les travellings et s'interdire les gros plans ou

les plans américains. Or, si les gros plans peuvent s'expliquer dans certaines scènes intimistes, ils ne sont pas vraiment nécessaires dans les chasses aux bisons, où ils semblent destinés à assurer le spectateur de la maîtrise technique du réalisateur.

D'autre part, l'une des caractéristiques du western, depuis les débuts du cinéma, est de mettre en évidence le regard que posent les Américains sur leur propre société. *Danse avec les loups* révèle une société frileuse, en repli sur elle-même, impression accentuée par ce retour aux sources du cinéma américain. Car, si le lieutenant Dunbar adopte le style de vie indien jusqu'à se considérer comme un Sioux, Kevin Costner rejette tout métissage : son héros épouse une blanche, elle aussi recueillie par les Indiens. De ce point de vue *Un homme nommé cheval*, réalisé à la fin des années 60 était plus audacieux.

Enfin, l'actualité nous incite à établir un parallèle entre la manière dont la télévision a rendu compte de la récente guerre du Golfe et la fin du film. En effet, les téléspectateurs ont tout vu des préparatifs de la guerre, mais de la bataille finale aucune image ne leur est parvenue. De la guerre qui va voir l'affrontement des Indiens et des Américains, *Danse avec les loups* ne nous montre rien. Pudiquement, un insert raconte la fin : les Sioux perdront la guerre, beaucoup seront tués, les survivants se rendront. Là encore *Soldat bleu* (film de 1972), qui n'hésitait pas à montrer le massacre des Indiens par la cavalerie US était plus courageux ou moins hypocrite.

Nicolas PALUMBO

Un enfant sage

Trois mois de la vie d'un enfant, d'un enfant sage. Trois mois d'une vie... ou plutôt de deux vies entre des parents séparés. Personne n'aurait connu Julien si Jean-Denis Bredin ne nous avait donné ce beau roman.

Ce n'était qu'un enfant des beaux quartiers où les misères se cachent, un petit d'homme tout en inachèvement de fond comme de forme, irrévélé aux autres par l'acte ou le langage, une ébauche de personne inapte à prendre place dans le « carnaval étrange » (1). Le passager clandestin de sa propre vie.

Son silence, habité de paroles retenues et des pages secrètement noircies le soir dans sa chambre, son visage en garde contre tous les paraîtres, sa personne déchirée entre les deux aspects de son enfantement, père et mère affrontés, intolérablement accouplés pour sa perte au fond de leur haine, au fond de lui... Rien de cela n'eût été publiable.

Personne n'aurait connu Julien, n'aurait su, le temps bref qui précéda sa mort, repérer la mince trace de son passage. Personne n'aurait saisi comment il était allé au-devant d'elle, il l'avait désirée comme un ciel. Personne n'aurait admis qu'en réponse à l'horreur du monde, cet enfant se fût lui-même exclu d'y être, lui-même avorté.

Il fallait qu'un écrivain transgressât l'interdit et trouvât ce qu'il faut de mots pour ne pas trahir le drame par excellence, qui est d'être sans mots pour répondre à sa vie. Il fallait

ces chapitres à la finesse de scalpel, ces phrases au pouvoir séparateur du microscope, ce style penché au bord de l'impossibilité littéraire. Ni plaire, ni se complaire, mais trembler de dévier d'un cheveu hors de la trajectoire. En faire le moins pour soi et le tout pour autrui. Et dans cette restriction de moyens, frôler l'asphyxie dont meurt le petit sujet qu'on s'est donné, et le rejoindre au moins par cette compassion artistique - la charité rédemptrice de l'imaginaire. Jean-Denis Bredin, avocat et politique, historien de Sieyès, de Caillaux, de Dreyfus, prononçait le 17 mai dernier Quai Conti son discours de réception dédié à Marguerite Yourcenar. Le romancier, que l'on connaissait par *Un coupable* et *L'absence*, atteint avec *Un enfant sage* (2) à une grâce particulière, et précieuse au delà du talent littéraire : saisir, à travers l'ébauche rapide et toujours lacunaire d'une vie, la note qui, par elle, résonne infiniment. Dissipée la tristesse, c'est le message que laisse cet enfant, sage bien au-delà de ce que nous pensions.

Luc de GOUSTINE

(1) Paul Valéry.
(2) Publiés chez Gallimard en 1985 et 86, ainsi qu'un recueil de nouvelles *La tache* en 88. *L'enfant sage* en 1990, Prix franco 90 F.

Intrigué par la N.A.R. ?
Interrogez-nous grâce à notre service minitel
36 15 AGIR * NAR



SOMMAIRE du N° 42

EDITORIAL : Le temps qui passe ...

Heurs et malheurs des travaux sur le royalisme français post-1945

La Syldavie, royaume méconnu

DOSSIER : Monarchies orientales

Hommage à S.M. Sri Savang Vatthana, roi du Lane Xang

Thaïlande : un roi demi-dieu

Qu'en disent les Thaïs ?

L'empereur du Japon

DOCUMENT :

Souvenirs de Louis Franck, collaborateur du comte de Paris

INSTITUTIONS :

Les politiques (2) : les philosophes du XVIIIème siècle et la Révolution française

Bulletin de commande ou d'abonnement à retourner à "Royaliste"

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ commande le numéro 42 du Lys Rouge (25 F franco).

☐ s'abonne au Lys Rouge pour 4 numéros (60 F) à partir du n° 42.

Règlement à l'ordre de "Royaliste"

CARTES D'ADHÉRENTS

Tous les adhérents doivent maintenant avoir reçu leur **nouvelle carte pour 1991**. Les cartes ont été établies pour les adhérents à jour de cotisation au 1er janvier. Si vous n'avez pas reçu votre carte c'est sans doute que vous n'êtes pas en règle ...

CONGRÈS DE LA N.A.R.

Comme nous l'avions annoncé le Congrès de la N.A.R. se tiendra à Paris les **samedi 13 et dimanche 14 avril** prochains. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent participer aux travaux du Congrès. Les lecteurs qui souhaiteraient prendre une part plus active à la vie de notre mouvement sont invités à nous apporter le soutien de leur adhésion. Nous vous enverrons la documentation nécessaire sur simple demande.

MERCREDIS DE LA NAR

A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1er, 4ème étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain. La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre et gratuite), elle s'achève vers 21 h 45. Un buffet chaud est alors servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du buffet 22 F).

● **Mercredi 27 mars** - Sujet non encore fixé.

● **Mercredi 3 avril** - Définissant le sujet, non comme une substance ou un a priori, mais comme événement traversant le corps et le révélant, **Bernard SICHÈRE** en fait l'éloge comme d'une possibilité à la fois menacée par la violence de l'histoire et s'accomplissant dans le style de l'oeuvre. Son ouvrage **"Éloge du sujet"** donne à l'esthétique et à l'éthique les chances de parler un même langage.

⚡ **ATTENTION** - Exceptionnellement la réunion ne commencera qu'à 20 h 30.

1971-1991

LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

fête son
20^e anniversaire



La NAR fêtera le mois prochain son 20^e anniversaire. Elle marquera cet événement par une réception où ont été conviées toutes les personnalités qui au cours de ces vingt ans nous ont manifesté leur intérêt ou leur sympathie.

Cette réception aura lieu à Paris dans un cadre original le **samedi 13 avril en soirée**.

Nos amis, adhérents, lecteurs ou sympathisants sont bien sur conviés à participer à cette soirée. Les cartes d'invitation (participation aux frais 50 F par personne) peuvent être prises au siège ou commandées par courrier.

Les provinciaux qui viennent par le train peuvent bénéficier d'une réduction de 20% sur le prix du billet SNCF (nous demander le ticket nécessaire).

BON DE COMMANDE des cartes pour la soirée

NOM/Prénom :

Adresse :

☐ commande cartes d'invitation et règle ci-joint la somme de (50 F par carte).

☐ désire bénéficier de la réduction SNCF de 20 %.



Démocratie, constitution, royauté

La Constitution de la 5^e République peut-elle « convenir à une royauté constitutionnelle, démocratique et parlementaire » comme l'a récemment déclaré le comte de Clermont ?

Située dans la droite ligne de la pensée politique du chef de la Maison de France, la perspective à nouveau clairement formulée par le prince héritier soulève deux séries de questions qui touchent à la compatibilité des principes, - ceux de la royauté, ceux de la Constitution - et aux conditions et juridiques de l'instauration. Il faut, pour y répondre, être attentif au choix des mots employés.

Pourquoi « instaurer » ? Il semble que le verbe ne soit pas seulement choisi pour éviter les images réactionnaires et contre-révolutionnaires qui sont associées au mot de « restauration ». Ce n'est pas une répétition qui est envisagée, une reproduction à l'identique d'un Ancien régime mythifié, mais un acte décisif par lequel les institutions actuelles pourraient trouver des fondations plus profondes. Ce n'est pas non plus une révolution - au sens d'un bouleversement radical de ce qui existe - puisque notre Constitution peut « convenir » à la royauté.

LÉGITIMITÉ

Pourquoi évoquer la royauté plutôt que la monarchie ? Pour désigner ce qui manque à l'Etat et à la nation : une légitimité historique incarnée par une dynastie, une tradition millénaire de service de la nation, une volonté, symbolique au sens précis du terme, de lier la succession des temps de l'histoire, sans rien retrancher ni omettre mais au contraire en donnant l'assurance d'une continuité dans le très long terme. Quant à la monarchie, nous l'avons de facto, avec ses avantages (l'unité de la décision, l'indépendance relative des choix essentiels, l'arbitrage possible)

et ses inconvénients : le risque de la dérive autoritaire, l'épreuve permanente de la courtoisie, la trop grande importance des données personnelles dans la conduite des affaires de l'Etat... D'où la nécessité, que nous avons souvent soulignée, d'une monarchie tempérée par le roi. La « royauté constitutionnelle » évoquée par le comte de Clermont a évidemment cette fonction régulatrice puisqu'elle permettrait une application rigoureuse et fidèle du texte de 1958. D'une part, la règle successorale permettrait la pleine réalisation des principes d'arbitrage et de continuité et l'accomplissement plus sûr de la mission du chef de l'Etat en ce qui concerne le respect de l'Etat de droit. D'autre part, la royauté assurerait un fonctionnement plus équilibré des pouvoirs en faisant disparaître la rivalité entre le président de la République et le premier ministre : dans des institutions où le chef de l'Etat disposerait de la continuité, le gouvernement pourrait enfin remplir le rôle qui lui est assigné (« déterminer et conduire la politique de la nation ») et le rôle du Parlement s'en trouverait rehaussé. Cette royauté constitutionnelle serait donc effectivement démocratique. Rien dans la tradition incarnée par la Maison de France ne contredit la Déclaration de 1789 (signée par Louis XVI) et les principes réaffirmés au Titre premier de la Constitution - qu'il s'agisse du suffrage universel, de l'égalité des citoyens devant la loi, de la laïcité (dont l'origine remonte à Philippe le Bel), ou encore du libre concours que les partis et groupements politiques apportent à l'expression du suffrage. Comme dans les autres monarchies européennes, la présence royale offrirait au contraire des garanties plus solides que celles qui nous sont données aujourd'hui puisque le chef de l'Etat n'aurait pas de tentations ou d'attitudes partisans. Que cette royauté démocratique soit parlementaire résulte de ce qui précède et, aussi, de la tradition qui s'est esquissée dans la constitution de 1791, puis concrétisée

à travers la pratique politique de la monarchie restaurée en 1814 et, de manière implicite, dans la constitution de la 3^e République. L'instauration de la royauté se présente donc comme le point d'aboutissement d'un double mouvement synthétique - celui de la tradition républicaine intégrant la dimension monarchique dans la Constitution, celui de la tradition royale reprenant le mouvement de 1789 et intégrant les acquis démocratiques de la modernité.

POSSIBILITÉ

Encore faut-il, pour que la Constitution convienne à la royauté, que celle-ci en respecte les procédures et les principes. Pour être pleinement légitime, l'instauration devrait nécessairement respecter la procédure de révision constitutionnelle et soumettre à referendum la révision des articles 6 et 7 de la Constitution. Reste la question de la forme républicaine, dont l'article 89 précise qu'elle « ne peut faire l'objet d'une révision ». A mon sens cet alinéa n'a pas besoin d'être supprimé pour trois raisons : - il s'agit de la forme républicaine du Gouvernement, qui continuera de procéder du suffrage universel ; - le mot de République n'a jamais reçu de définition institutionnelle positive, la tradition républicaine faisant sur ce point référence à des formes antinomiques, depuis la dictature de Salut public jusqu'à l'élection directe du président en passant par le régime d'Assemblée ; - la conception commune de la République est celle de l'Etat de droit, qui convient autant, sinon plus, à la royauté à venir qu'à notre monarchie présidentielle. Reste à parcourir le chemin ainsi tracé.

Bertrand RENOUVIN